



# COMITE DIRECTEUR N°3 26 NOVEMBRE 2020

SAISON 2020/2021



*Ligue de Bretagne de Natation*  
**9 Rue Léo Lagrange – 35131 – CHARTRES DE BRETAGNE**  
**☎ : 02.99.67.03.58**  
**Adresse e-mail : [com.bretagne.natation@wanadoo.fr](mailto:com.bretagne.natation@wanadoo.fr)**  
**adresse du site : <http://bretagne.ffnatation.fr>**





**COMPTE-RENDU DE LA CONSULTATION  
DU COMITE DIRECTEUR  
MERCREDI 28/04/2021**

Il a été demandé aux membres du comité directeur de se prononcer par voie électronique sur la validation de quatre documents :

- **PV du Comité Directeur en date du 02 novembre 2020 :**

- 20 ont validé
- ..... n'ont pas validé
- 3 ne se sont pas prononcés

- **PV du Comité Directeur en date du 26 novembre 2020 :**

- 20 ont validé
- .....n'ont pas validé
- 3 ne se sont pas prononcés

- **PV du Comité Directeur en date du 12 décembre 2020 :**

- 20 ont validé
- .....n'ont pas validé
- 3 ne se sont pas prononcés

- **PV du Comité Directeur en date du 27 mars 2021 :**

- 20 ont validé
- .....n'ont pas validé
- 3 ne se sont pas prononcés

Ces quatre documents sont donc validés et joints au présent procès-verbal.

**La Secrétaire Générale**

Brigitte BONNEAU

**La Présidente**

Bénédicte COMPOIS

## **COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE NATATION 26 NOVEMBRE 2020**

Les 24 membres du Comité directeur de la ligue de Bretagne récemment élus par l'Assemblée générale élective de la ligue de Bretagne se sont réunis par visioconférence dès 20 h 15  
100 % des membres sont présents et le quorum atteint.

Jean Yves ABGRALL, membre élu et doyen d'âge préside et ouvre ce premier comité directeur de la nouvelle olympiade. Après quelques mots de bienvenue et des félicitations aux membres élus, Jean Yves demande à chacun de se présenter en quelques mots .

Le président de séance fait lecture de l'ordre du jour.

Est abordé le premier point de l'ordre du jour :

### **la désignation du ou de la présidente de la ligue de Bretagne.**

Deux candidates se présentent :

Bénédicte COMPOIS et Nolwen GILBERT

Chacune des 2 candidates exposent leur motivation et évoquent leur projet concernant le devenir des disciplines au sein de la ligue et le futur fonctionnement du comité.

Conformément à l'article 12 des statuts de la Ligue : un vote à bulletin secret est mis en place , avec l'accord de l'ensemble des membres et le concours de Laurent GUIVARCH, DTR de la ligue qui met en œuvre un processus par internet, pour que chacun puisse voter par mail , les votes restant anonymes.

Après réception de l'ensemble des votes , Laurent GUIVARCH nous communique le résultat qui s'affiche sur nos écrans :

Nombre d'inscrits : 24

suffrages exprimés : 24

Ont obtenu :

Bénédicte COMPOIS : 19 voix

Nolwen GILBERT : 4 voix

Abstention : 1

Le comité directeur de la ligue de Bretagne propose donc la candidature de Bénédicte Compois à la présidence de la ligue de Bretagne de Natation. Conformément aux statuts ,Il appartiendra aux présidents et aux présidentes des clubs de la ligue de se prononcer sur cette candidature .

### **Désignation des trois délégués et des trois délégués suppléants aux assemblées générales de la FFN**

Après explication du rôle de ces délégués par le président de séance, un appel à candidatures est formulé.

	Titulaire	Suppléant
Délégué 1	Compois Bénédicte	Lepourcelet-Talvard Christine
Délégué 2	Abgrall Jean-Yves	Vellen Marc
Délégué 3	Bideau Benoît	Kerrec Vincent

Il est décidé avec l'accord de l'ensemble des membres de ne pas procéder à un vote à bulletin secret.

Ces délégués sont choisis à l'unanimité et proposés pour leur élection par les présidents et présidentes de clubs.

**Confirmation de la désignation du représentant(e) des comités départementaux et de son suppléant aux Assemblées Générales de la FFN .**

Jean Yves fait lecture d'un document en date 2 novembre 2020 par lequel les quatre présidents des comités départementaux de notre ligue émettent le vœu que le délégué départemental titulaire aux AG fédérales soit Brigitte Bonneau ( présidente du comité 29) et son suppléant Olivier Julienne ( président du comité 22 ) . Les membres du Comité Directeur en prennent acte et ne formulent aucune opposition à ce que ce choix soit porté aux suffrages des présidents et présidentes de clubs .

Dès que les résultats des votes de nos propositions seront connus, le Comité devra se réunir à nouveau pour mettre en place le bureau ( secrétaires, trésorier,etc....) , les diverses commissions et l'organisation générale de la ligue où chacun devra trouver sa place. Une date mi décembre est évoquée.

L'ordre du jour étant épuisé, Le président de séance clôt ce comité directeur en remerciant les membres du comité de leur présence et de leur participation active.

Fin des travaux : 22 h 30

Le président de séance  
Jean Yves ABGRALL

